

# Bal des Débutants



La Présidente du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine-Saint-Denis et les membres des commissions Formation et Sportive ont le plaisir de vous convier à la 16<sup>ème</sup> édition du Bal des débutants qui se déroulera le :

**Mardi 11 novembre 2025**

**Centre technique et sportif de Tir à l'Arc  
Avenue de Champlain à Chennevières-sur-Marne**

L'invitation est à destination de toutes les personnes chargées de l'initiation dans les associations, accompagnées des débutants qui, ayant pris leur 1<sup>ère</sup> licence sur la saison 2024/2025, viennent de la renouveler et à ceux qui viennent juste de prendre leur 1<sup>ère</sup> licence pour la saison 2025/2026.

Pour préparer au mieux cette journée, merci de bien vouloir retourner la fiche d'inscription jointe à Lotfi BERBER ( [formations@tiralarc-cd93.fr](mailto:formations@tiralarc-cd93.fr) ) au plus tard pour le vendredi 31 octobre.  
En cas de problème, vous pouvez le contacter au 06 46 88 81 35 (après 18h).

## Organisation de la journée

9h – 9h30	Accueil des participants
9h30	Allocution de la présidente du Comité Départemental / Présentation de la journée
9h30 – 12h	Evaluation des débutants en situation de tir
12h – 14h	Déjeuner – Chacun apporte son pique-nique
14h- 16h30	Evaluation des débutants en situation de tir
17h	Classement des différentes "écoles" représentées par les débutants et mise en valeur de tous les formateurs

 Les archers et les encadrants doivent être en mesure de présenter une licence FFTA valide (avec photo ou accompagnée de leur pièce d'identité), et **tirer dans leur tenue de club/compagnie.**

**Les participants pourront également participer au Trophée Jean Valjean durant la saison extérieure, organisé par le Montfermeil Arc Club, 2<sup>ème</sup> étape du Bal des Débutants, leur inscription sera prise en charge par le Comité Départemental.**

Si vos débutants sont accompagnés par un ou plusieurs membres de leur famille, merci de nous en indiquer le nombre (pour des raisons évidentes d'intendance)

**L'accès aux installations sera refusé à toute personne qui n'a pas de chaussures de sport (accompagnants inclus)**